

ANNONCES LÉGALES

Avis publics

TERRITOIRE DE BELFORT

Commune de BELFORT

Avis de concertation du public
En application de l'article L.103-2
du Code de l'Urbanisme

Relative au projet de mise en compatibilité du PLU

Objet de la concertation :

Dans le cadre de ses compétences relatives à l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités, la Ville de Belfort souhaite créer, rue Floréal, une « Plaine des Sports ». Celle-ci, largement dédiée au football, comporterait des équipements de sports urbains en libre accès et concentrerait des activités sportives au stade Roger Serzian. Ce projet s'explique notamment par l'ancienneté du stade Étienne Mattler, qui, situé à 1,5 km au Nord du stade Serzian, n'est plus conforme aux attentes des clubs de football.

L'ensemble de ces installations nécessite une mise en compatibilité du PLU de la commune afin de faire évoluer le zonage aux abords du stade Serzian pour permettre la réalisation des aménagements nécessaires à cette Plaine des sports. En effet, le site où doit s'implanter le projet se situe dans une zone initialement prévue pour recevoir des habitations (classement au PLU en UB6). Ainsi, la construction des équipements sportifs nécessite de faire évoluer les parcelles en UUA.

Cette ambition implique une concertation préalable au titre du Code de l'Urbanisme qui permet de débattre avec le public de l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques principales du projet, des enjeux socio-économiques qui s'y rattachent, ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement de la zone concernée.

En application de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme, la Ville de Belfort organise une concertation préalable.

Modalités de la concertation :

Cette concertation publique se déroulera durant toute la durée du projet.

Le dossier lié à la concertation est disponible depuis le site Internet de la commune : www.belfort.fr (rubrique Cadre de Vie - PLU) et mis à disposition en mairie de Belfort, Place d'Armes, aux jours et heures habituels d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, ainsi que le samedi matin de 8h30 à 12h00.

Les observations et remarques pourront également être transmises :

- par courriel à l'adresse suivante : concertation@mairie-belfort.fr;
- par écrit à partir du registre mis à disposition en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture,
- par courrier adressé à Monsieur le Maire de Belfort à l'adresse suivante : Mairie de Belfort, Direction de l'Urbanisme, place d'Armes - 90000 BELFORT.

Au terme de la procédure, le bilan de concertation sera présenté au Conseil Municipal et rendu public.

454485400

secteur naturel de l'Yonne. C'est tout le domaine des jeunes. C'est une expérience unique et enrichissante», a déclaré le jeune homme. Désormais, les ceintures noires constituent plus de la moitié de l'effectif seniors. Passi surprenant quand on sait à quel point le président et entraîneur privilégie depuis toujours la formation et le passage des grades.

Une autre progression réjouit le club : Carole Cambrillat et Sébastien Rausher ont pu s'entendre de cette nouvelle ceinture. Pour le président, la qualité de la formation au sein du club est décisive. « Depuis au moins

Offemont

Les vieux téléphones récupérés par l'UTBM



Les vieux appareils illustreront le cours sur l'impact de l'exploitation des métaux.

Nicolas Simoncini, maître de conférences à l'UTBM, est venu récupérer un stock d'une cinquantaine de vieux téléphones portables collectés en deux mois par la mairie. Ils vont servir de support à un cours sur l'impact de l'extraction minière : « Dans un téléphone, vous avez la moitié des éléments du tableau de Mendeleïev », explique l'enseignant. « Je fais démonter des téléphones aux élèves pour pouvoir identifier les

la carte de la compétition. Cinq d'entre eux se sont qualifiés pour les coupes de France, les pupilles (8 ans) Assilia Charié et Louane Lehmann et les benjamins (11 ans) Yasszer Charié, Nolan Guenard et Léo Rouseau.

Ces bons résultats s'expliquent aussi par l'état d'esprit familial et la cohésion dans la section, vertus qu'Olivier Melleret a toujours défendues.

Bloc-notes

Bavilliers

Contrôle poteaux incendie

Du mercredi 2 au lundi 7 avril. Le Service de l'Eau de Grand Belfort Communauté d'Agglomération et les sapeurs-pompiers de Belfort Sud procèderont au contrôle annuel des poteaux d'incendie.

La vitesse d'écoulement dans les conduites pourra engendrer ponctuellement une coloration de l'eau et une baisse de pression.

Botans

Conseil municipal

Vendredi 4 avril. À 20h. Matinée. Ordre du jour : attribution des subventions ; approbation du compte financier unique 2024 ; report et affectation des résultats 2024 ; vote des taux d'imposition 2025 ; vote du budget primitif 2025 ; ONF : programme de travaux en forêt communale ; aménagement des de police ; demande de subvention. Tél. 03 84 21 54 12.